

Attribution de temps

Canada parce que le marché est trop petit, et elles disent toujours: on n'a seulement qu'un marché de 25 millions d'habitants, on a 225 millions d'habitants aux États-Unis, c'est beaucoup plus facile pour nous de faire de la recherche médicale dans cette atmosphère-là. C'est pourquoi je trouve absolument erroné de venir nous dire à nous que les compagnies pharmaceutiques multinationales vont maintenant, grâce au projet de loi C-22, se prévaloir de cette nouvelle situation pour créer ici des «jobs», pour créer ici des projets de recherche et de développement dans le domaine scientifique.

Monsieur le Président, c'est se leurrer, il n'y a rien dans le projet de loi qui garantisse cela, il n'y a rien dans le projet de loi qui donne confiance aux Canadiens et aux Canadiennes qu'ils auront une recherche et un développement plus considérables de la part des compagnies pharmaceutiques multinationales. C'est dommage, monsieur le Président, de le dire, mais ce gouvernement utilise la massue encore une fois, utilise la clôture, avec le poids qu'ils ont, et Dieu sait qu'ils en ont, ils ont 211 députés contre 40 et 30, ce qui fait 70 députés, ça fait une moyenne assez forte. Ils utilisent leur majorité, encore une fois, monsieur le Président, pour faire passer une loi qui d'après nous est mauvaise, régressive et qui devrait être retirée.

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Je suis d'accord au sujet de ce qu'a dit le député d'Ottawa—Vanier (M. Gau-thier) à propos de l'attribution de temps demandée aujourd'hui par le gouvernement. Monsieur le Président, je tiens à vous dire très nettement qu'à la Chambre des communes il est à peu près sans précédent que le gouvernement présente une motion de clôture après seulement trois heures de débat à la deuxième lecture d'un projet de loi.

M. Gagnon: C'est faux.

M. Nystrom: Un député dit que je n'ai peut-être pas raison. Alors je prierais ce député de nous sortir les faits et de faire voir en quoi je me trompe. Je siége à la Chambre depuis 1968, et je ne me souviens pas qu'un gouvernement ait demandé une attribution de temps après seulement trois heures de débat à la deuxième lecture. Voilà tout pour la deuxième lecture du projet de loi proposant des modifications aux dispositions qui touchent les produits pharmaceutiques. C'est donc sans précédent. Ce n'est pas équitable et ce n'est pas juste. Je suis persuadé que même les ministériels n'en sont pas fiers. Le gouvernement essaie d'empêcher une discussion équitable et raisonnable. Le secrétaire parlementaire lui-même, lorsqu'il était dans l'opposition, tolérait mal la clôture et l'attribution de temps. Mais aujourd'hui le gouvernement demande l'attribution de temps après seulement trois heures de discussion de deuxième lecture.

[Français]

Monsieur le Président, c'est sans précédent dans notre système parlementaire d'avoir une motion d'attribution de temps après seulement trois heures de débat sur la deuxième lecture de ce projet de loi, après seulement trois heures. Il est très important d'avoir un débat sur ce sujet essentiel pour les personnes âgées ici au Canada, pour les malades, pour les familles, pour les familles monoparentales et ainsi de suite. Il est très important d'avoir un débat qui l'étudie en profondeur. Mais, monsieur le Président, le gouvernement a décidé de «couper» le débat après seulement trois heures en deuxième lecture.

[Traduction]

Ce projet de loi est très important. Il est très important pour les retraités. Les retraités sont en train de s'organiser pour lutter contre le projet de loi. Il est également important pour beaucoup de personnes pauvres, car ce sont surtout elles qui auront à souffrir de l'augmentation du prix des produits pharmaceutiques. Ce ne seront pas les Canadiens aisés. Il est très injuste que le gouvernement demande tout de suite la clôture.

Par certains côtés, c'est aussi une volte-face pour le parti conservateur. Quand il était dans l'opposition, il s'est plaint des attributions de temps pendant des années, même quand elles étaient demandées après plusieurs jours de discussion de deuxième lecture. Pourtant depuis qu'il est au pouvoir, ce parti est encore pire que le gouvernement libéral précédent en ce qui concerne l'allocation de temps à la Chambre. Une fois encore, cela montre aux Canadiens pourquoi le parti conservateur dégringole plus vite dans les sondages d'opinion que n'importe quel gouvernement canadien précédent. Nous n'avons jamais vu un gouvernement dégringoler aussi rapidement dans les sondages d'opinion publique partout au Canada. La chose est attribuable entre autres au fait qu'il a souvent induit les Canadiens en erreur; ce n'est qu'un autre exemple où la liberté de parole et la liberté d'expression à la Chambre des communes est en cause.

Si nous avons pu retarder la présentation d'une motion d'allocation de temps c'est que le gouvernement a effectué une étude qui révèle que d'ici 1995 la majoration annuelle du prix des médicaments sera d'environ 650 millions de dollars. Les Canadiens devraient savoir que la propre étude du gouvernement révèle que la majoration annuelle des prix de 650 millions de dollars causera des ennuis aux Canadiens. Voilà pourquoi nous avons retardé la présentation de cette motion d'allocation de temps. Voilà pourquoi nous avons prétendu que nous avions besoin d'un certain temps pour tenir un débat libre et complet à la Chambre et permettre à un comité parlementaire d'en tenir un d'un bout à l'autre du Canada.

Durant les négociations qui ont échoué hier, j'avais cru que nous avions offert au gouvernement un arrangement assez raisonnable prévoyant un débat un peu plus long à l'étape de la deuxième lecture, le déplacement d'un comité qui se rendrait dans les principales agglomérations pour entendre ce que les Canadiens ont à dire au sujet du projet de loi sur les produits pharmaceutiques et, enfin, un temps raisonnable à l'étape de la troisième lecture. Le gouvernement a rejeté ces propositions, car il veut limiter à toutes les étapes le débat sur le projet de loi concernant les médicaments.

Vous avez siégé ici aussi longtemps que moi, monsieur le Président, et je ne me souviens pas d'une autre occasion où un gouvernement aurait tenté d'imposer des restrictions à toutes les étapes du débat, sauf peut-être dans le cas du projet de loi concernant l'énergie il y a quelques années, alors que le timbre avait résonné durant deux semaines. C'était là une véritable crise. Rien de pareil ne s'était produit auparavant. A ce moment-là, on était tombé d'accord pour ainsi mettre fin au débat. Si on impose un baillon, c'est bien cette fois-ci,

Notre parti veut que le gouvernement fasse deux choses. Tout d'abord, nous voulons qu'il nous remette les études portant sur l'incidence sur le prix des médicaments au Canada,